



**PIANOTTOLI
CALDARELLO**

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 31 JUILLET 2026 À 18H00

Le trente et un juillet deux-mille-vingt-six, à 18h00, le Conseil Municipal de Pianottoli-Caldarello s'est réuni sous la présidence de Monsieur Paul QUILICHINI.

Etaient présents :

M. Paul QUILICHINI, Maire
Mme Jacqueline CASTELLANI, Première adjointe
M. Jean-Pierre SAMPIERI, Deuxième adjoint
M. Jean-Pierre ANTONETTI, conseiller
M. Lionnel BAGGIONI, conseiller
Mme Catherine BARTOLI, conseillère
M. Paul GIUDICELLI, conseiller
Mme Eugénie GIUSEPPI, conseillère
Mme Anne-Lise LESAGE, conseillère
M. Christophe MANICCIA, conseiller

Etaient présents représentés :

M. Jacques CESARI	pouvoir à Mme Catherine BARTOLI
M. Jean-Luc CHIESI	pouvoir à M. Jean-Pierre SAMPIERI
Mme Elodie LOTTIN	pouvoir à Mme Anne-Lise LESAGE
Mme Céline QUILICHINI	pouvoir à Mme Jacqueline CASTELLANI

Etaient absents :

Mme Sylvie WIRTZ

Le quorum étant atteint, le président de séance déclare la séance du Conseil Municipal ouverte et procède à la désignation de sa secrétaire de séance.

Désignation du secrétaire de séance

Conformément aux dispositions de l'article L. 2121-15 du Code général des collectivités territoriales, Madame Eugénie GIUSEPPI est désignée secrétaire de séance.

Le Conseil Municipal décide de lui adjoindre une auxiliaire, prise au sein de l'administration, qui assiste aux séances, mais sans participer aux délibérations.

Il est procédé à l'examen des affaires inscrites à l'ordre du jour.